

SESSION 2017

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
TROISIÈME CONCOURS
ET CAFEP CORRESPONDANTS**

Section : DOCUMENTATION

ÉPREUVE DE MAÎTRISE DE SAVOIRS ACADÉMIQUES

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Première partie

En prenant appui sur le texte de Dominique CARDON, vous vous demanderez dans quelle mesure les experts et les spécialistes ont encore un rôle à jouer dans la société de l'information.

A l'intérieur du web : la fabrique de la réputation

[...]

Parallèlement aux mesures du web social, un autre ensemble de métriques de réputation est apparu sur le web, avec la mise en place du dispositif « Notes et avis » sur la plupart des sites de e-commerces. Hôtels, restaurants, produits culturels, et bientôt tout ce qu'il est possible d'évaluer et de noter, mettent désormais les internautes à contribution pour agréger leurs évaluations dans une opinion collective. C'est même une démocratisation du marché qui est figurée par l'idée que l'évaluation de la qualité par les consommateurs est susceptible de défaire l'asymétrie d'informations entre vendeurs et acheteurs et de se substituer aux experts jugés partiels, autocrates, voire corrompus.

Certains secteurs des services, comme l'hôtellerie et la restauration, ont été transformés par l'apparition de ces métriques de réputation. Dans le cas des biens culturels, comme l'évaluation des films cinématographiques, les notes ont plus d'importance qu'une collection d'avis singuliers¹. Lorsque l'évaluation du bien comporte des aspects techniques, la parole d'experts est préférée à l'agrégation des notes de consommateurs peu compétents. La démocratisation de l'évaluation profane associe l'idée de pouvoir tout noter à celle de faire noter tout le monde.

Cependant, la participation à ces votes de paille non échantillonnés et volontaires engendre des effets complexes. Les notes et avis se concentrent, en réalité, sur une petite partie des produits ; une minorité active fabrique la majorité des évaluations ; les notes sont indulgentes et peu discriminantes. Aussi, pour stabiliser une mesure souvent biaisée par de nombreux faux avis, les plateformes doivent mettre en œuvre des dispositifs pour recalibrer les notations en faisant évaluer non seulement les produits, mais aussi les commentateurs et en distinguant parmi eux une élite de connaisseurs².

CARDON, Dominique (2015). *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*. Paris : Editions du Seuil. (La République des Idées), p. 30-31.

¹ Dominique Pasquier, Valérie Beaudouin et Thomas Legon, « *Moi je lui donne 5/5* ». *Paradoxes de la critique amateur en ligne*, Paris, Presses des Mines, 2014.

² Thomas Beauvisage, Jean-Samuel Beuscart, Kevin Mellet et Marie Trespeuch, « Une démocratisation du marché ? Notes et avis de consommateurs dans le secteur de la restauration », *Réseaux*, n°183, 2014.

Deuxième partie

Question se rapportant à l'histoire, aux enjeux et à l'épistémologie de la documentation :

L'évaluation de l'information

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 0 8 0 E	1 0 1	7 3 8 9

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 0 8 0 E	1 0 1	7 3 8 9

► **Troisième concours du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B V	0 0 8 0 E	1 0 1	7 3 8 9

► **Troisième concours CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B W	0 0 8 0 E	1 0 1	7 3 8 9